



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
23 août 2022
Français
Original : anglais

**Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement
Groupe de travail intergouvernemental d'experts
des normes internationales de comptabilité
et de publication**
Trente-neuvième session
Genève, 1^{er}-3 novembre 2022
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Pratiques exemplaires et méthodes d'application concrète des exigences en matière de publication d'informations sur la durabilité.
4. Examen de l'application concrète des normes internationales de comptabilité et d'information dans les secteurs privé et public.
5. Questions diverses.
6. Ordre du jour provisoire de la quarantième session.
7. Adoption du rapport.



II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication est invité à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts dispose de trois jours ouvrables. Il est donc proposé que la première séance plénière, le mardi 1^{er} novembre 2022, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2 de l'ordre du jour) et à la présentation du point 3 de l'ordre du jour. Les séances suivantes seront consacrées à l'examen détaillé du point 3 de l'ordre du jour et à la présentation et à l'examen détaillé des points 4, 5 et 6. Le secrétariat de la CNUCED établira un calendrier indicatif des séances, dans lequel seront précisées les questions à examiner. Ce calendrier sera distribué le premier jour de la session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/100 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Pratiques exemplaires et méthodes d'application concrète des exigences en matière de publication d'informations sur la durabilité

3. Les participants à la trente-huitième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts ont souligné que la fiabilité de la comptabilité, de l'information financière et des informations sur la durabilité publiées par les entreprises pouvait faciliter l'orientation des investissements vers des activités économiques qui contribuaient à la réalisation des objectifs de développement durable. Ils ont également noté la décision qu'un certain nombre de pays avaient récemment prise d'élaborer et de promouvoir des cadres réglementaires et des normes plus cohérents afin de favoriser la publication par les entreprises d'informations fiables et comparables sur la durabilité, à l'appui notamment de leurs politiques de développement durable. À la fin de la session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a proposé de débattre des pratiques exemplaires et des méthodes d'application concrète des exigences en matière de publication d'informations sur la durabilité. Le secrétariat de la CNUCED a donc établi un document de travail pour faciliter les délibérations du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur ce point de l'ordre du jour.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/101 Pratiques exemplaires et méthodes d'application concrète des exigences en matière de publication d'informations sur la durabilité

Point 4

Examen de l'application concrète des normes internationales de comptabilité et d'information dans les secteurs privé et public

4. Les participants à la trente-huitième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts ont proposé qu'il soit procédé, à la trente-neuvième session, à un examen de l'application concrète des normes internationales de comptabilité et d'information dans les

secteurs privé et public. Le secrétariat de la CNUCED a donc établi un document de travail pour faciliter les délibérations sur ce point de l'ordre du jour.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/102 Examen de l'application concrète des normes internationales de comptabilité et d'information dans les secteurs privé et public

Point 5

Questions diverses

5. Au titre de ce point, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts souhaitera peut-être examiner des questions telles que le suivi des sujets abordés pendant les sessions précédentes, ainsi que l'application récente par les États membres du guide pratique pour le développement de la comptabilité qu'il a élaboré en collaboration avec la CNUCED.

Point 6

Ordre du jour provisoire de la quarantième session

6. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts débattera de l'ordre du jour provisoire de sa quarantième session en ayant à l'esprit l'issue des délibérations de sa trente-huitième session, de ses sessions antérieures et de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Point 7

Adoption du rapport

7. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts souhaitera peut-être adopter des conclusions concertées. Le Président voudra peut-être établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la session. Il sera soumis à la prochaine session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement.
